

# Le Petit Courrier de l'île d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité - Mars 2023, n° 30



## Le mot du maire

### Développer et protéger

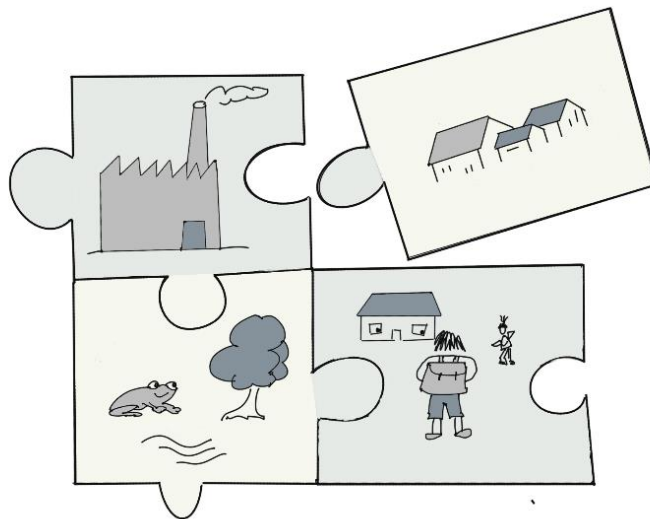
Vous le savez maintenant, la municipalité va lancer au Gourail la construction d'une nouvelle école. Elle sera, à l'image de l'île, à la fois simple et ambitieuse. Simple, parce que de taille modeste (classe unique), et ambitieuse car elle se voudra exemplaire sur le plan environnemental.

Ambitieuse aussi car imaginer et construire une nouvelle école, c'est dessiner l'avenir de l'île, c'est penser aux Iledarais de demain. C'est ne pas se résigner à une Ile d'Arz réduite à une « base de loisirs » ou un paradis pour retraités.

Imaginer et construire une école est un acte politique qui marque notre volonté de façonner une île vivante chaque jour de l'année. C'est dans ce même esprit que nous travaillons actuellement à un projet de construction de nouveaux logements dédiés à la résidence principale ; de la même façon, et pour les mêmes raisons, nous sommes favorables à l'installation sur l'île de nouvelles activités économiques.

Certains ont manifesté leur crainte que cela se fasse au détriment de l'environnement, ou de «

leur » environnement. Cette préoccupation, nous l'avons également et elle nous intime le devoir d'être extrêmement vigilants et exigeants. Avec une conviction : le développement de l'activité économique sur l'île n'est pas sans limite. Il doit rester mesuré et être nécessairement en harmonie avec sa taille, sa géographie et son environnement. Conscients que l'île d'Arz est un territoire restreint et fragile, nous y veillons, soyez-en certains.

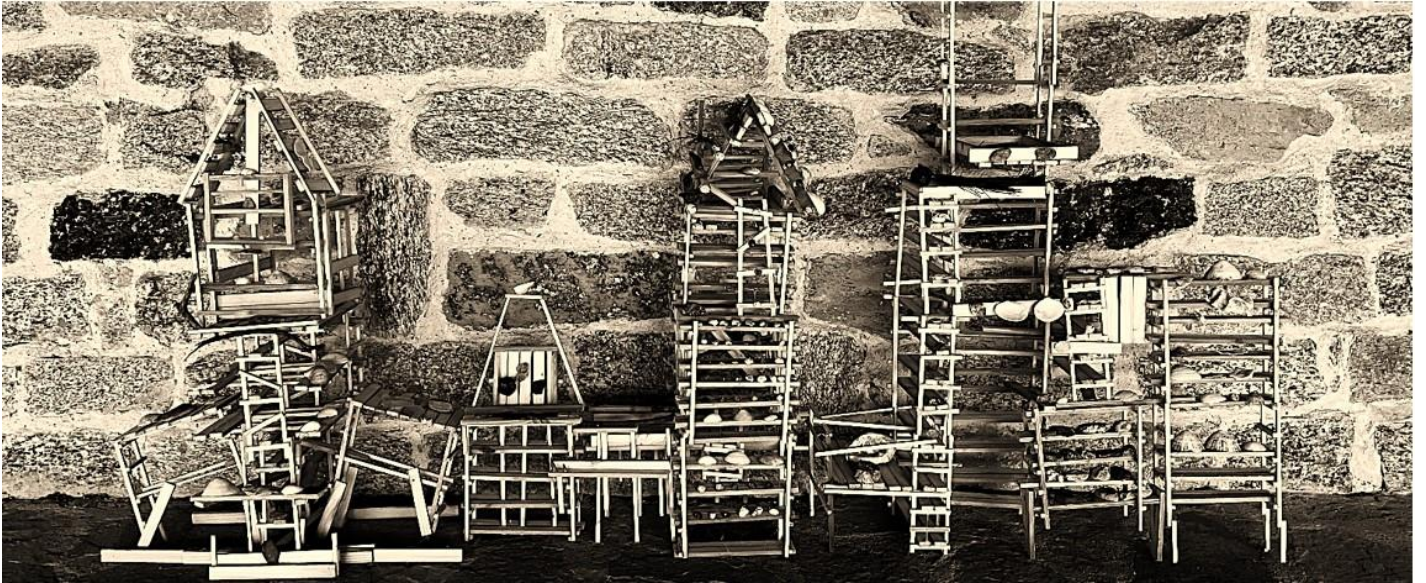


On l'aura compris : construire une nouvelle école est un élément important, mais un élément seulement, d'un objectif vital pour l'île d'Arz. Et cet objectif sera atteint sans nuire à la qualité de son environnement.

Développer et protéger, non seulement ne sont pas antagonistes, mais encore l'un ne peut aller sans l'autre. Nous le devons bien aux jeunes écoliers qui, dans quelques temps, prendront le chemin de l'école du Gourail.

Jean Loiseau

# Zoom



Pour les élèves de l'école, ce fut un lundi pas comme les autres : sous l'impulsion de l'artiste-plasticien orientais Nicolas Desverronnières, ils ont conçu et fabriqué cette structure architecturale ; une maquette porteuse de rêves, fruit d'un travail collectif...faite uniquement de matériaux recyclés. Bravo à eux !

## Actualités

### **Le transport collectif sur l'île : des précisions**

Suite à l'article paru dans Ouest-France, informant de la cessation d'activité des Transports Iledarais fin 2023, de nombreuses personnes se sont portées candidates. C'est pourquoi nous tenons vous apporter les précisions suivantes : L'entreprise qui dessert actuellement l'île d'Arz est une entreprise privée. Un conventionnement avec l'intercommunalité lui permet d'assurer les différentes rotations.

La commune souhaite que ce service indispensable perdure, et est prête à accompagner tout porteur de projet en facilitant son installation. Il ne s'agit pas d'un emploi communal, ni d'un emploi salarié.

Les Transports Iledarais sont les seuls sur l'île à effectuer le transport de passagers, tous les jours de l'année, week-end et jours fériés compris. La personne intéressée devra présenter les ressources humaines suffisantes (au moins un associé) et disposer des diplômes de transport requis.

Si vous êtes intéressés, transmettez-nous votre projet en quelques lignes. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dans le cas où il correspondrait à nos attentes.

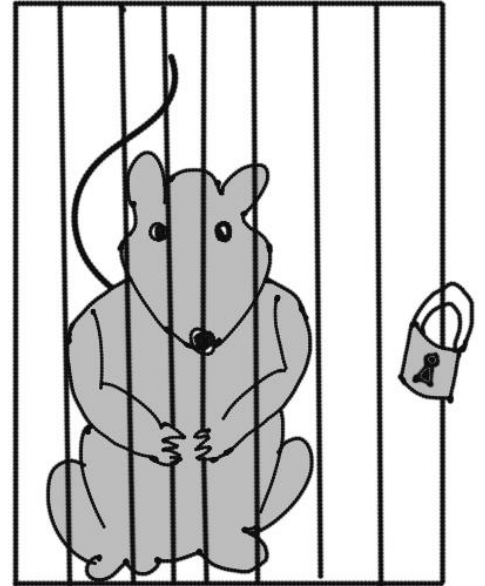
### **Parcours Daniel Buren**

Nous sommes toujours à la recherche d'un service civique pour faire visiter le parcours des œuvres de Daniel Buren sur l'île.

Candidature à déposer auprès de la DGS en Mairie : [dgs@mairie-iledarz.fr](mailto:dgs@mairie-iledarz.fr)

## Ilur : mort aux rats !

Face à la présence des rats surmulots sur l'île d'Ilur, à l'origine de dégâts sur la faune et la flore locales, l'Association les Iles du Ponant, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, et avec le soutien financier de l'Union Européenne, de la région Bretagne et du Conservatoire du Littoral, a mis en place les actions nécessaires à la préservation du patrimoine naturel régional. Dans cet objectif, une opération de dératisation est actuellement conduite sur l'île d'Ilur et ses îlots satellites Iluric, Godec et l'île aux œufs. Le prestataire choisi après appel d'offre est la société Phoenix Effarouchement.



La méthode retenue est issue d'une méthode de piégeage mise au point par l'INRAE de Rennes au début des années 90. Elle intègre les réglementations les plus récentes sur l'usage des anticoagulants pour la destruction des rats. C'est ainsi qu'ont été placés 770 postes d'appâtage sécurisés sur l'île, soit une boîte tous les 25/30 m contenant une quantité déterminée de sachets d'appâts toxiques pour les rats. Le dispositif était opérationnel le 10 février pour un relevé chaque deux jours pendant deux semaines puis tous les trois jours.

A l'issue de la semaine suivant la fin des consommations soit dans une dizaine de jours, l'ensemble des boîtes sera évacué, à l'exception de plusieurs dizaines ayant pour fonction de prévenir la recolonisation. Elles seront régulièrement contrôlées pour identifier la présence de rats ayant soit survécu à la dératisation, soit débarqué après avoir nagé depuis un territoire non dératisé.

Très vite, les comptages réalisés par le Parc Naturel Régional permettront de mesurer l'impact de la dératisation sur les oiseaux nicheurs.

## Merci Jean-Yves !



L'équipe technique de la commune ; de gauche à droite, Didier, Jean-Yves (le jeune retraité), Eric et Michel

Depuis 30 ans, nous l'apercevions, chevauchant sa mobylette et sillonnant les routes et les rues de l'île. A lui l'entretien des espaces verts : Jean-Yves Texier faisait partie de l'équipe technique de la commune. Il a aujourd'hui pris sa retraite. Un grand merci et bon vent à lui !

# La vie des commissions



## « HABITER ET HARMONISER »

*Michel DUDON, Daniel LORCY, Clément KOUYOUMDJIAN, Géraldine DAIGREMONT*

### La vache, le coléoptère et le PLU

L'Australie, voulant rétablir sa balance commerciale en diversifiant et améliorant sa production bovine et ovine, a décidé, à la fin des années 60, d'importer d'Europe des races grandes productrices de viande et de lait.

Quelle ne fut pas sa déconvenue en voyant ses grasses prairies, sous l'accumulation des déjections des animaux importés, devenir rapidement infertiles. Environ un million d'hectares de pâturages furent ainsi sacrifiés, sans compter la prolifération des mouches qui se développaient et attaquaient le bétail. Quand on sait qu'en moyenne un bovin adulte produit douze bouses par jour (soit environ un mètre carré de surface au sol couvert par les déjections), on voit très vite l'avancement du désert.

D'où venait donc l'erreur dans l'écosystème pâturé ? Après étude scientifique, on s'est rendu compte que l'on avait oublié d'importer avec les grands vertébrés de tout petits invertébrés coprophages, communément appelés bousiers. En effet, la dégradation des bouses résulte d'une série complexe d'évènements à la fois biologiques, physiques et mécaniques. Pour corriger cet oubli chaque éleveur australien a été amené à déboursier un dollar par an et par bête pour financer un programme d'introduction d'une quarantaine d'espèces de bousiers. Coût total de l'opération, plusieurs millions de dollars\*.

Au moment où nous révisons notre PLU en tenant compte des facteurs environnementaux, la morale de cette histoire pourrait être qu'avec les « arbres remarquables » sur notre territoire il y a aussi de petites « mauvaises herbes », des champignons, des invertébrés et des bactéries qui sont essentiels à la fertilisation des sols.

N'oublions pas le discret, le petit, l'humble, le « non humain ». Pour faire une chaîne écologique chaque maillon compte autant qu'un autre, qu'il soit gros ou petit.

Michel Dudon

\*Si vous doutez de la véracité de cette histoire, vous pouvez lire la thèse de Christophe Jean-Damien « La bouse : historique, importance et écosystème. »

## « ENTRETENIR & NAVIGUER »

*Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER, Michel DUDON, Daniel LORCY*



### Mouillages : tous mutualisés !

Afin d'être en conformité avec le renouvellement de notre AOT qui est en zone de zostères, le conseil des mouillages a modifié le règlement intérieur : désormais, le coût de l'entretien des mouillages est intégré au coût de la redevance.

En d'autres termes, la mutualisation qui était jusqu'à présent facultative, est dorénavant obligatoire. Cela permettra de garantir tous les ans la conformité de nos mouillages. La méthode de calcul ne changera pas : le coût sera réparti sur la totalité des redevances mouillages.

La commune fait ainsi procéder aux changements des 180 lignes de mouillages « classiques » vers des mouillages à « moindres impacts ». Les travaux vont se dérouler de mi-mars à fin avril et compléteront ceux effectués à Penraz Nord l'année dernière.

## Tarifs 2023

Les tarifs de mouillages 2023 ont été validés lors du Conseil des mouillages avec l'Aumia et la DDTM, ils se présentent ainsi :

- Minimum : 195,00 € TTC, mètre supplémentaire au prorata : 35,14 € TTC ;
- Frais de Mutualisation : au coût réel de l'année ;
- Professionnel : 182,06 € TTC ;
- Zone d'Embarcations Légères : 38,50 € TTC.

## En Bref

La zone d'interdiction de navigation dite « zone de baignade » de Rudevent va être remise en place.

Les 2 zones d'embarcations légères de Kernoël vont être balisées.

Le balisage de la zone de Kite-surf sera aussi rénové.

Stéphane Buzenet



## « SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »

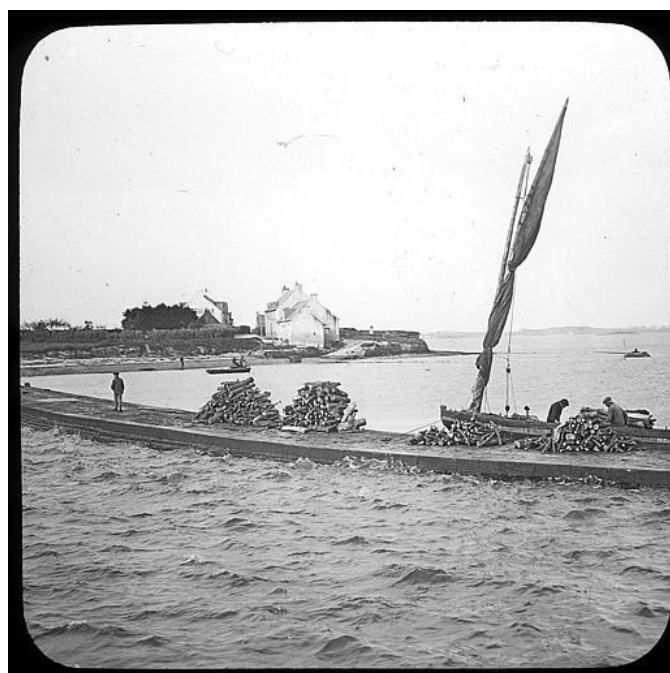
*Géraldine DAIGREMONT, Fabienne JEAN, Daniel LORCY, Nicole L'ALEXANDRE*

### Patrimoine culturel Immatériel : bientôt une séance de projection

La commission PCI poursuit avec passion son travail d'enquête et de collecte. Témoignages d'anciens et partages de souvenirs ont permis de faire émerger des thèmes importants comme les transports, les fermes, les fêtes et traditions, les costumes, les mots et les chants. Tous ces documents seront sauvegardés au musée. Une réflexion est en cours pour leur publication et leur diffusion.

Parallèlement quelques membres de la commission ont visionné les nombreux films réalisés par Michel Boitard et Yvon Bulot sur la vie et les fêtes à l'île d'Arz entre 1960 à 2007.

Huit heures de visionnage ont permis de revisiter la vie iledaraise. Une sélection de quelques moments privilégiés des années 1980 sera projetée à la salle du Gourail le mercredi 29 mars à 16h30 à l'issue du loto du Club Amitié. Cette projection, ouverte à tous, sera pour beaucoup l'occasion de revivre la convivialité iledaraise des années 80 et pour d'autres l'occasion d'en connaître un peu plus sur notre île.



*Qui pourrait nous donner des indices pour dater au mieux cette photo du port de Béluré ? Merci !*

Nous remercions très vivement tous ceux qui ont rassemblé des témoignages et écrit des textes qui sauvegardent l'histoire de l'île d'Arz.

Philippe Rougier et Daniel Lorczy

## Évènement au Gourail : Romane Guéret vient présenter son film



L'île d'Arz, c'est chez elle. C'est sa grand-mère, sa deuxième maison. Alors, venir présenter son film sur le caillou est pour elle un immense bonheur ; et pour nous aussi.

Ce premier long métrage, coréalisé avec Lise Akoka, a été multi-primé (10 festivals, 13 prix dont Un Certain Regard à Cannes). Il raconte l'histoire du tournage d'un film qui va avoir lieu à Boulogne sur Mer, dans le nord de la France. Lors d'un casting « sauvage », quatre ados, Lily, Ryan, Maylis et Jessy sont choisis pour jouer dans le film. Dans le quartier, tout le monde s'étonne : pourquoi n'avoir pris que " les pires " ?

Le film de Romane Guéret est une mise en abîme qui raconte la confrontation entre deux mondes qu'à priori tout oppose, le monde du cinéma et des adultes, et celui des enfants dans un quartier défavorisé.

Entre fiction et réalité, *Les Pires* pose la question de l'ambivalence, de l'impact et des limites du cinéma. Il a été unanimement salué par la critique.

Romane viendra vous présenter son film en compagnie de la coréalisatrice, de la directrice de production, et de la directrice de casting. Seront présents aussi quelques-uns des jeunes acteurs.

Tous sont très heureux de venir échanger avec vous et nous sommes très heureux de les recevoir.

*Les Pires*, film de Romane Guéret et Lise Akoka, dimanche 9 avril 17h00 au Gourail. Déconseillé au moins de 13 ans.

Géraldine Daigremont



### « SOIGNER ET ACCOMPAGNER »

Philippe ROUGIER, Nadège Le ROUX, Nicole L'ALEXANDRE, Myriam AIMÉ

### Maintien à domicile : conventionnement ASSAP/ENIM

Pour faire suite aux précédents "Petit courrier" au sujet du maintien à domicile, nous vous informons que le service de l'ASSAP, qui intervient sur l'île, est désormais conventionné avec la caisse de retraite de l'ENIM (caisse de retraite des marins) et permet une prise en charge des interventions à domicile.

Que vous ayez besoin d'une intervention ponctuelle ou quotidienne, ce service est à votre écoute pour essayer de vous apporter le service qui vous convient.

Pour plus de renseignements, contacter Mme RICHARD 02 97 54 12 64 [rRichard@assap.fr](mailto:rRichard@assap.fr)

Nadège Le Roux

# Les rendez-vous

18 MARS

**Festiv'Arz : Soirée Swing**

Au Gourail 19h00

19 MARS

**Le Ciné du Dimanche : Tori et Lokita** de Luc et Jean-Pierre Dardenne

Au musée à 17h30

24 MARS

**Festiv'Arz : Randonnée dans le système solaire et au-delà**

Au Gourail 18h00

26 MARS

**Le Ciné du Dimanche : Le Pharaon, le Sauvage et la Princesse** de Michel Ocelot

Au musée à 17h30

28 MARS

**Conseil municipal**

Au Gourail à 14h00

29 MARS

**PCI** : projection de films des années 80 sur l'île d'Arz

Au Gourail à 16h30

01 AVRIL

**Rencontre - dédicace « L'île et l'artiste, Daniel Buren sur l'île d'Arz »**

Au musée à 16h00

9 AVRIL

**Projection exceptionnelle : Les Pires** de Romane Guéret et Lise Akoka

Au Gourail à 17h00

## MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00

## AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

## PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Mardi 2 mai de 13h30 à 16h00 (salle Greven)

Sur rendez-vous : 02 97 69 52 00

Permanence téléphonique : 7 avril

De 14h00 à 17h00

## COLLECTE ORDURES MENAGERES

Les lundis 20, 27 mars

## CIPM « MARINS & CAPITAINES

Se référer au site :

<http://www.musee-iledarz.com>

## MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Le samedi de 14h00 à 16h00

## TY-INFO SERVICES

Médiathèque de 9h45 à 12h45 et de 13h30 à 15h45 tous les 15 jours

Mardi : 21 mars, 4 et 18 avril

Rendez-vous par téléphone : 06 59 57 59 28

## COLLECTE BACS JAUNES

Les mardis 28 et 12 avril

## EXPOSITION BUREN

Informations et réservations au 07 49 17 78 93 et [mediation.buren@gmail.com](mailto:mediation.buren@gmail.com)

# Invitation

A l'occasion de la sortie du livre

## **L'île et l'Artiste** ***Daniel Buren sur l'île d'Arz***

Nous vous convions à une rencontre-dédicace

Avec Daniel Buren  
et Fabrice Picard, photographe

Samedi 1er avril 2023 à 16h00 au musée

